



# Oléasol® Parquets

## Huile dure

### Origine végétale

#### Définition:

**Oléasol® Parquets BIO-ROX®** est une huile protectrice en phase aqueuse qui sert, à la fois de fond dur en imprégnation et de finition d'aspect ciré. De par sa fluidité, elle pénètre en profondeur les supports à traiter pour assurer une protection optimale.

#### Composition:

Dispersion aqueuse d'huile végétale, éthers de cellulose, siccatifs à base de fer, eau.

#### Avantages:

Riche en matières premières renouvelables, elle contribue à un habitat plus écologique, à une qualité plus saine de l'air et à une diminution des risques sanitaires dans le plus strict respect des normes environnementales. Elle est en adéquation totale avec les démarches de développement durable et d'éco construction.

Fabriquée en France, dans le plus grand respect des utilisateurs, des animaux et de l'environnement, elle participe ainsi à une meilleure gestion éco responsable des ressources et des énergies. La gamme des **Huiles Dures BIO-ROX®**, bénéficie de la **norme en NF EN 71-3+-A1** (11/2017), concernant la **Sécurité des Jouets**.

#### Caractéristiques

Incolore – Blanche – Grise –Satinée - Microporeuse - Prête à l'emploi ou diluable à l'eau pour une meilleure glisse du produit lorsque le grain de ce dernier est très serré. Intérieur - Hydrofuge – Oléofuge – Anti tâches – Rendement d'environ 10 à 14 m<sup>2</sup> / L - Sec au toucher en 1h / recouvrable en 4h / séchage définitif en 24h / durcissement à cœur environ 10 jours Densité : 1L = 1,02 kg. Nettoyage des outils à l'eau claire.

#### Caractéristiques écologiques:

Sans odeur - Sans solvants - Sans co-solvants – Sans essences d'agrumes - Sans agents de coalescence  
Sans agents anti peau – Sans C.O.V d'origine pétrolière.

#### Conseils d'application:

Bien remuer avant emploi.

Application au spalter, au rouleau et au pistolet.

1<sup>ère</sup> couche : possibilité de dilution 15 à 25 % d'eau et bien remuer avant application selon la porosité du support.

Appliquer en couches fines jusqu'à saturation du support.

Lorsque le produit ne pénètre plus et que l'excédent du produit reste à la surface, essuyer une dernière fois le surplus d'huile si nécessaire et laisser sécher.

Le nombre de couches à appliquer est en fonction de la porosité du support et de l'aspect visuel désiré, à savoir, mat, soyeux ou satin.

Le matériel d'application doit toujours être propre et sec.

Ne pas dépasser 150 microns par couche, avec un minimum de 50 microns.

Appliquer entre 10°C et 35°C (température de la peinture, de l'air ambiant et du support).

Toujours appliquer par temps sec : hygrométrie < 65 %.

Nous conseillons de laisser durcir le produit pendant plusieurs jours avant de le mettre à l'épreuve.

#### Destination:

En intérieur **Oléasol® Parquets BIO-ROX®**, peut s'appliquer sur tout les bois d'œuvre et d'ébénisterie tels que poutre, parquet, porte, huisserie, lambris, mais aussi sur paillasse de cuisine ou salle de bain.

Sur supports neufs, dépolir légèrement et dépolir avant application.

Sur supports déjà traités, lessiver si nécessaire, rincer soigneusement et poncer à grain très fin légèrement. Ne pas utiliser de paille de fer ni toile émeri ou similaire.

#### Précautions d'usage:

Craint le gel.

Pour plus d'informations, se référer à la fiche de données de sécurité.

#### Conditionnements:

0,5 L – 2,5 L – 10 L.



Fabrication Française



C.O.V

Conforme à la directive 2004 / 421 CE

Catégorie A/e : 130 g/L

Ce produit contient maximum < 5 g/L

Un essai au préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités Produit/Support. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.